

Atelier de renforcement de capacités de la société civile : budget participatif et transparence budgétaire



Publié le dimanche 15 mai 2011 20:39
Le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB) a organisé, du 28 au 30 avril 2011, un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la société civile, au siège du SNAD à Niamey. Cet atelier entre dans le cadre d'une série d'activités initiées par le réseau, depuis mars 2011, à l'intention des groupes cibles sur le budget participatif et la transparence budgétaire. Ainsi, après Agadez et Tillabéri, la région de Niamey a abrité l'atelier de

renforcement de capacités de la société civile. Plusieurs délégations venues des régions de Zinder, d'Agadez, de Tahoua, de Diffa, de Tillabéri ont participé à la formation.

Durant trois jours, les participants ont échangé autour des thématiques ayant trait aux ressources minières et pétrolières dont, entre autres, le potentiel minier et pétrolier au Niger ; le budget participatif ; la présentation des rapports de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) du Niger ; l'élaboration du plan d'action stratégique 2011-2013 ; la présentation des nouvelles dispositions constitutionnelles relatives aux ressources extractives et la présentation du site Internet du ROTAB.

Dans le souci d'une meilleure organisation, les thèmes des communications ont été repartis sur les trois jours. Des personnes ressources, reconnues pour leur expertise, ont été mises à contribution. C'est ainsi que Mahaman Laouan Gaya ingénieur des mines, Docteur Chérif Chaco économiste, Maman Wada acteur de la société civile se sont succédés pour sensibiliser et former les acteurs de la société civile sur les problèmes que pose l'extraction des ressources minières.

Deux allocutions majeures ont marqué le lancement des travaux de la formation. La première, prononcée par Ali Idrissa coordonnateur du ROTAB, pour remercier les autorités en charge des mines qui ont accepté de présider la cérémonie d'ouverture et souhaiter la chaleureuse bienvenue aux participants.

Ce fut ensuite, le tour du Secrétaire Général du ministère des mines et de l'énergie de prendre la parole pour le discours d'ouverture. Dans son intervention, il a tout d'abord rappelé les objectifs et les principes de l'ITIE et les efforts accomplis par le Niger dans le domaine depuis son adhésion en mars 2005 jusqu'à l'obtention du statut de pays conforme en mars 2011.

Plusieurs communications ont été présentées à l'atelier. Dans celle présentée par M. Mahaman Laouan Gaya, directeur général des hydrocarbures au ministère des Mines et de l'Energie, elle a porté sur le potentiel minier et pétrolier du Niger. Le conférencier a expliqué que certaines ressources sont exploitées au Niger depuis plus de 40 ans et les recherches continuent dans un contexte géologique favorable à des nouvelles découvertes. Ces

recherches entreprises depuis lors ont permis de mettre en évidence 279 indices minéraux et nombre d'entre eux ont été évalués. Aussi, certains gisements sont déjà en exploitation, selon le conférencier. Des gisements d'uranium, de charbon, d'or et de phosphate et 278 permis de recherche ont été octroyés à ce jour.

La communication présentée par le Secrétaire permanent de l'ITIE, Boubé Souley, a porté sur les rapports ITIE publiés par le Niger. Il s'agit de deux rapports dont un porte sur les années 2005 et 2006 et, l'autre pour les années 2007, 2008 et 2009. Ces rapports ont été rédigés sur la base d'enquêtes menées par un auditeur indépendant. Ils constituent les principaux indicateurs montrant que le Niger respecte les principes de l'ITIE. C'est ce qui a permis au Niger d'obtenir la certification de pays conforme aux normes ITIE.

Deux autres thèmes ont été développés au cours de l'atelier par le docteur Cherif Chaco, enseignant à la faculté des sciences économiques et juridiques de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Dans son exposé, le conférencier a fait une brève présentation du décret n° 1841/ PRN/MI/D du 25 mai 2007 fixant les modalités de répartition des recettes minières concédées par l'Etat aux communes des régions concernées.

Au terme des travaux de l'atelier de formation et de sensibilisation autour de la problématique des industries extractives au profit de la société civile, une résolution et plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit de l'Assemblée Nationale, des médias, de la société civile et des entreprises.

M.H

15 mai 2011

publié le 11 mai 2011

Source : <http://lactualite-niger.com/>